



Bateliers préoccupés : Menaces de grèves en perspective ?

Décidément, on a du considérer en haut lieu que la batellerie n'en avait pas assez des difficultés consécutives à la crise économiques : y avait-il une telle urgence pour le gouvernement d'aller préparer un projet de loi dans la plus grande discrétion pour engager des changements dont on ne voit pas bien l'intérêt dans la mesure où n'apparaît aucune ambition nouvelle de préparer les voies navigables Françaises aux enjeux écologiques de demain.

Il a fallu les grèves déclenchées par les éclusiers (dont le statut est voué à la disparition) pour que nous découvriions l'existence de ce projet de loi qui ne prévoit rien d'autre que de libérer l'Etat de la propriété des voies navigables, des services qui vont avec et du personnel en place : cela ressemble étrangement à une recherche d'économie sur le budget de l'Etat et ça pose évidemment la question de savoir comment vont fonctionner nos canaux demain : avec quelles ressources, avec quelles ambitions de développement.

Le 11 Mai après midi, VNF réunit la Commission des usagers

Cette réunion est organisée pour présenter les objectifs de VNF. Oui, mais La Glissoire, qui a pourtant été la seule à soulever le lièvre en dénonçant le projet de loi n'est pas invité parce qu'elle ne fait pas partie de cette commission.

Heureusement, après débat un peu tendu avec Mr Papinutti, Directeur Général de VNF, celui-ci a convenu que La Glissoire devait être investie dans le débat, et il est convenu qu'il recevra les représentants du syndicat le Samedi 28 Mai au siège Parisien de VNF : cet entretien fera l'objet d'un compte rendu officiel et pour ce qui nous concerne, nous avons précisé que nous porterons le débat auprès des bateliers.

Ce qui est étrange dans la démarche, c'est que Mr Papinutti indique : « *Je tiens à vous préciser qu'à ces occasions c'est bien le projet de VNF que je présente. Le projet de loi de l'Etat étant présenté par celui-ci dans des lieux et moments que je ne gère pas...* »

Effectivement, on peut comprendre qu'il n'appartient pas à VNF de se substituer à l'Etat pour présenter son projet de loi. Mais c'est exactement comme si vous réunissez le grand conseil de famille pour discuter des projets d'aménagement de la maison sans avoir précisé que vous allez déménager de votre ferme dans votre Berry natal pour vous installer dans un gratte ciel au fin fond des Etats unis : ça change un peu la donne !

La CNBA sera présente à cette présentation : nous avons demandé aux administrateurs qu'ils nous informent des résultats de la réunion pour nous permettre de préparer notre rencontre avec VNF le 28 Mai : nous ne connaissons pas la position officielle de la Chambre sur le projet de loi, et nous espérons que le débat permettra de faire coïncider les analyses pour le plus grand bien de la batellerie artisanale.

Des changements, pour quoi faire ?

La Glissoire affirme clairement qu'elle n'est pas opposée aux changements, mais à la condition que c'est pour faire mieux que ce qui était fait jusqu'à aujourd'hui : le problème, c'est que, ce que l'on a vu dans les documents de VNF en terme de niveaux de service et d'entretien n'est que la réaffirmation des choix de ces dernières années avec priorité sur les grands gabarits et automatisations sur les Freycinet qui alimentent le grand gabarit et un grand flou artistique sur les autres où le trafic a déjà disparu ou est en passe de disparaître.

Et même sur le Grand Gabarit, si l'action prioritaire consiste à faire comme en Seine ces jours derniers de laisser chuter le Bief du Coudray au lieu d'étancher le barrage qui fuit comme un panier, on doit se poser des questions.

La grande inquiétude, c'est que l'on ne voit nulle part la moindre ligne d'engagement financier de l'Etat pour le moindre projet de renouveau de nos voies d'eau.

Le 12 Mai, les syndicats des Eclusiers reçus par le Ministère

A priori, il semble que les agents des voies navigables accordent une confiance toute relative aux promesses du Ministère. Les bruits courent qu'un nouveau préavis de grève a été déposé pour le 13 Mai dans l'attente des résultats de la réunion du 12. Même si on peut comprendre que les agents défendent leur emploi et leur statut, il n'en reste pas moins que si le Ministère ne s'engage pas délibérément dans la prise en compte des demandes du personnel, on se retrouvera à nouveau bloqués et dans l'impossibilité de travailler.

A ce stade, on est en droit de se demander les raisons qui amènent le Ministère à vouloir bousculer un système vieux de plusieurs siècles et qui a su montrer son efficacité lorsque les choix politiques se sont portés sur l'utilisation du transport fluvial pour les besoins économiques de la nation, comme aux lendemains de guerre.

Ce n'est pas un changement de statut du propriétaire du Domaine Public Fluvial qui va ouvrir la moindre perspective d'amélioration si la volonté politique aux sommets de l'Etat n'est pas de donner les moyens pour relancer la construction de nos voies d'eau : on a construit ces dernières années plein d'autoroutes, plein de Lignes TGV et on discute encore sur le projet Seine Nord qui devrait être réalisé depuis 30 ou 40 ans...

En définitive, on est obligés de ne pas écarter l'idée que l'on prépare un bel enterrement de première classe à notre métier, notamment sur le réseau Freycinet.

Nous en appelons à la responsabilité du Ministère et du gouvernement de tout mettre en œuvre pour que son projet de loi soit un projet de renouveau de nos voies d'eau : c'est ce que souhaitent les personnels des voies navigables, et c'est ce que nous souhaitons.

Il appartient à tous les bateliers de le faire savoir aux pouvoirs publics sans attendre que des mouvements de grèves paralysent notre activité.

La Glissoire vous appelle à envoyer rapidement le texte ci-dessous :

par la poste ou par Mail à secretariat.banel@developpement-durable.gouv.fr;

*Madame Kosciusko Morizet
Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable,
et de l'aménagement du territoire
246, bd Saint-Germain
75707 Paris*

Madame,

Je me permets de vous demander à veiller à ce que le Projet de Loi en cours de préparation et ayant pour but de libérer l'Etat de la propriété du Domaine Public Fluvial au profit de VNF, soit revu pour devenir un véritable projet de renouveau du transport fluvial avec un projet précis de reconstruction de canaux modernes permettant de rendre les services économiques durables à l'économie du Pays.

Je souhaite que les arguments présentés dans le Grenelle de l'environnement deviennent réalité et que vous preniez les engagements de sortir le transport fluvial de son rang de parent pauvre de la politique des transports en France.

Fait le

*Nom, Prénom
Nom du bateau*